- PRESTATIONS ET PROCEDURES -

Vous nous avez contacté pour la réalisation d'un poêle à accumulation sur mesures. Afin de vous donner entière satisfaction, nous devons étudier vos besoins dans le détail. Cela passe par une collecte exhaustive d'informations (implantation, mode de vie, besoins thermiques, options diverses, forme, matériaux …) puis par des esquisses 3D destinées à trouver ensemble le poêle qui sera LE votre. Enfin, sachant précisément quelle prestation vous offrir, nous pourrons vous faire un devis précis. Voici la marche à suivre pour le bon déroulement d'un projet.

1. VOS ENVIES : A la naissance de tout projet il y a LE RÊVE. Décrivez nous le poêle de vos rêves (dessins, maquettes, idées …). En fonction de votre budget (qui doit être clairement défini à l'avance) et de votre configuration nous évaluerons la faisabilité de votre projet et vous proposerons un estimatif financier avant tout travail de conception. Ainsi nous saurons dès le départ si vos moyens sont en accord avec vos envies et pourrons réorienter votre projet si nécessaire.
2. VOS BESOINS : La compatibilité entre envies et moyens est une chose. Il faut y associer la principale donnée à prendre en compte pour un chauffagiste : le besoin de chauffage. Nous devrons définir quels sont les besoins thermiques de votre maison. Comme tout système de chauffage, un poêle maçonné doit être dimensionné en fonction des déperditions d'énergie de votre logement. Si vous ne connaissez pas vos besoins en chauffage notre bureau d'études réalisera un bilan thermique de votre habitat.

Dans ce cas deux possibilités selon votre situation :

- Votre maison est terminée et n'attend plus qu'un système de chauffage. Nous réaliserons un simple bilan thermique qui vous permettra de connaître la puissance requise. Les résultats de l'étude vous serons utiles même si vous optez finalement pour un autre système de chauffage. Cette prestation fait partie intégrante de la réalisation de votre poêle : elle est incluse dans l'estimation préliminaire, pour un montant de 400 à 800 euros HT selon la taille et la complexité de votre maison.

Le bilan thermique

Il s'agit du calcul des flux de chaleur à travers les parois d'un bâtiment, dans le but de déterminer ses besoins en chauffage et climatisation. Un bilan thermique prend en compte le climat, l'altitude, l'orientation du bâtiment, la composition (performances thermiques) des parois opaques et vitrées, les apports solaires, les pertes par renouvellement d'air, les apports internes (occupants, appareils électriques, cuisson). On peut le calculer soit grâce à un fichier météo représentatif (moyennes trentenaires) soit à partir de la température la plus froide du lieu (température de base). Ce dernier cas permet de déterminer les déperditions maximales et donc la puissance requise pour que l'appareil de chauffage compense les déperditions en conditions extrêmes. Nous réalisons nos dimensionnements pour une autonomie de 12h en conditions extrêmes (quelques jours par an). Vous aurez ainsi un appareil non surdimensionné procurant une autonomie de 24h en conditions les plus fréquentes.

- Votre maison doit être rénovée. Nous faisons le bilan thermique sur la base des solutions que vous comptez adopter et concevons un poêle adapté au résultat final de la rénovation planifiée. En cas de rénovation partielle par rapport à votre plan de rénovation initial votre poêle risque d'être inadapté à vos besoins (pas assez puissant).

>>> Nous pouvons si vous le souhaitez vous aider à planifier votre rénovation, conçue autour de votre futur système de chauffage. De même en construction neuve, nous pouvons réaliser une étude d'optimisation thermique de votre futur logement (aide au choix des matériaux, isolation, inertie, gain solaire, dispositifs bioclimatiques ...). Si cette prestation annexe vous intéresse consultez le document 5 « Optimisation thermique de votre logement ».

Commençons par une visite ...

Pour la préparation de votre projet une visite de votre maison est un plus indéniable par rapport au travail sur plans. Cela permet de se rencontrer, de visualiser le projet, de discuter de vos envies et de votre mode de vie pour estimer la faisabilité et la viabilité de la solution poêle de masse. Cette prestation préliminaire est facturée séparément au déplacement (kilométrage et temps de trajet) et à l'heure passée sur place (40 € HT/h ou 70€ HT/h en cas de conseil associé). En cas de chantier distant il est néanmoins possible de travailler sur la base de plans et photos. Dans tous les cas, vous devrez nous fournir pour la réalisation du bilan thermique des plans côtés et orientés (masse et élévations) et un descriptif détaillé de la composition des parois. (Formulaire N°4 à remplir).

Ainsi vous avez 2 options :

- bilan thermique seul (320 à 680 euros HT), avec ou sans visite et conseil (coût en sus selon distance).
- diagnostic, préconisations et bilan thermiques (680 à 1340 euros HT), avec visite (coût en sus selon distance).

>>> Il est également possible de réaliser des simulations plus poussées du comportement de votre bâtiment, pour estimer l'impact de chaque solution sur vos consommations et l'équiper de dispositifs bioclimatiques (cela est expliqué dans le document 5 « optimisation thermique de votre bâtiment »).

3. MODELISATION du POÊLE : Connaissant votre budget, vos désirs et vos besoins en chauffage réels ou estimés, nous pourrons modéliser votre bâtiment en 3D et y implanter une esquisse de votre futur poêle. Cette étape est indispensable pour se mettre d'accord sur un design qui vous satisfasse réellement. Cette étape sera facturée à l'heure effectuée (40 euros HT/heure – généralement 3 à 4h max). Plus vous nous fournissez de détails sur vos souhaits (maquette, dessins, explications) plus la modélisation sera rapide.

Le travail de modélisation en 3D ne commencera qu'après règlement de la prestation de bilan thermique. De même la conception de votre poêle et la

réalisation du devis (document contractuel précis) ne seront réalisées qu'après règlement des esquisses d'implantation.

Nous travaillons au service du client et de la qualité, avec des valeurs de respect mutuel et de satisfaction des partenaires d'un projet. La conception d'un poêle sur mesure correspond environ à 1/3 du travail, la réalisation et les matériaux représentant les 2/3 restant. Nous nous refusons donc à pratiquer le devis gratuit. Nous réalisations par contre un estimatif avant de lancer tout travail facturable (bilan thermique, esquisses, plans d'exécution, réalisation de votre poêle).

4. CONCEPTION ET DEVIS : Ainsi nous pouvons passer sereinement à la conception détaillée de votre poêle et vous présenter un devis juste et précis. Entre temps nous avons bien sur aligné ensemble la prestation sur vos souhaits et votre budget. Donc pas de mauvaises surprises.

5. ACCEPTATION et ACCOMPTE : Si le devis vous convient vous nous remettez un acompte de 40% sur le coût du projet, en guise d'engagement. Cet acompte est encaissé à la commande des matériaux, qui seront livrés chez vous directement.

6. LIVRAISON et REGLEMENT : Le reste du règlement à lieu au démarrage du chantier sur site à hauteur de 30% et à la livraison du poêle fini pour les 30 % restant.

7. MISE EN SERVICE : La livraison s'accompagne de la remise d'un guide d'utilisation détaillé que le client devra signer en guise d'engagement à une utilisation adaptée. **Le non respect du mode d'emploi annule la garantie décennale dont vous bénéficiez pour votre poêle.**
   Nous procéderons à une mise à feu « test » avec vous dès la fin du chantier. Cependant un temps de séchage est recommandé pour réduire l'encrassement au démarrage. La mise en service effective sera réalisée par vos soins après 15 jours de séchage minimum, selon nos instructions.

8. ENTRETIEN : Pour l'entretien annuel pourrez faire appel à un ramoneur local. Nous effectuerons par contre sur demande un enduit protecteur à l'intérieur du foyer. Cet entretien conditionne la durabilité de votre poêle : il est à faire tout les 5 à 10 ans selon l'intensité de votre utilisation.

9. SAV : en cas de problème nous nous engageons à intervenir le plus rapidement possible pour vous dépanner. Dans un premier temps nous vous conseillerons par téléphone. Si cela ne suffit pas nous nous déplacerons et facturerons alors cette prestation à l'heure et au km parcouru.

Nous espérons que ce document a clarifié les étapes de réalisation d'un projet de poêle. Si vous avez une quelconque question concernant ces informations vous pouvez nous en faire part par mail ou par téléphone. :

Vital BIES : vb@mvhabitation.com
06 71 15 92 21